

COMMUNIQUE DE PRESSE

Saint-Denis, le 8 juillet 2020

Coronavirus COVID-19 à La Réunion : 12 nouveaux cas confirmés dont 8 cas autochtones liés à une même famille

La préfecture et l'Agence Régionale de Santé confirment 12 nouveaux cas de coronavirus COVID-19 enregistrés à La Réunion ce mercredi 8 juillet à 15h00, soit un **total de 563 cas** depuis l'apparition du premier cas le 11 mars 2020.

Parmi ces nouveaux cas :

- 8 cas sont autochtones liés à un cas précédemment signalé, au sein d'une même famille,
- 1 cas est importé dans le cadre d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale,
- 3 cas sont en cours d'investigation.

S'agissant des 8 cas autochtones :

Il ne s'agit pas d'une chaîne de transmission locale mais de cas survenus au sein d'une même famille.

Suite à la détection d'un premier cas covid, et afin de s'assurer de la situation sanitaire des personnes ayant été en contact avec lui, une équipe mobile de dépistage du CHU est intervenue au sein de cette famille.

L'ARS a pris contact avec les malades afin de leur rappeler l'importance de :

- **respecter les consignes d'isolement tout au long de la période d'isolement** et la bonne application des gestes barrières
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **prendre contact avec le médecin traitant** en cas de symptômes
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Les personnes contacts sont en cours d'identification. Il est par contre important de souligner qu'aucune notion de voyage n'a pour l'instant été mise en évidence pour cette famille. Cela montre bien que le virus circule encore à la Réunion et que les gestes barrière doivent absolument être appliqués.

SITUATION EPIDEMIOLOGIQUE AU 8 juillet 2020

559 cas ont été investigués à cette heure par l'ARS, Santé publique France et l'Assurance Maladie, dont 72% sont des cas importés. 4 cas sont en cours d'investigation.

• Bilan des cas investigués :

	Cas cumulés	Variation par rapport à J-1
Cas importés (personnes qui ont contracté la maladie en dehors du territoire)	396	+1

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77-
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	39	+1
Cas autochtones secondaires (personnes ayant un lien direct avec des cas importés)	76	0
Cas autochtones (personnes ayant un lien indirect ou n'ayant aucun lien avec un cas importé)	87	+8
Nombre total de cas investigués	559	+9

• **Situation sanitaire :**

	Nombre de cas	Variation par rapport à J-1
Cas hospitalisés hors service de réanimation	17	-1
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	12	0
Cas hospitalisés en service de réanimation	3	0
<i>Dont cas issus d'une évacuation sanitaire au titre de la solidarité régionale</i>	2	0

Décès de personnes atteintes du Covid-19	3	0
---	---	---

• **Contact-tracing : plus de 4 100 personnes appelées individuellement et suivies**

Le « contact-tracing » est un dispositif qui a pour objectif d'identifier et de rappeler toutes les personnes ayant été en contact proche avec un cas confirmé de Coronavirus pendant sa période de contagiosité (on parle de «sujets contacts» ou de «contacts»).

Ces personnes font l'objet d'une enquête téléphonique au cours de laquelle est évalué leur état de santé et leur est précisé l'importance de :

- **respecter un isolement strict (quatorzaine)**
- **surveiller quotidiennement leur état de santé**
- **appeler immédiatement le 15** en cas de difficultés respiratoires et signes d'étouffement
- **appeler son médecin traitant dès apparition de symptômes** (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour une prescription d'un test virologique
- **porter un masque** en cas de contact en face à face avec d'autres personnes

Le dispositif de contact-tracing repose désormais sur **3 niveaux différents et complémentaires**, assurés par :

- **le médecin traitant au premier niveau** : identification de l'entourage familial le plus proche,
- **l'Assurance maladie au second niveau** : identification milieu professionnel, amical ...
- **l'ARS au troisième niveau** : investigations des situations complexes et des cas regroupés en collectivités pour repérer précocement et limiter la formation de cluster.

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

RECOMMANDATIONS A SUIVRE

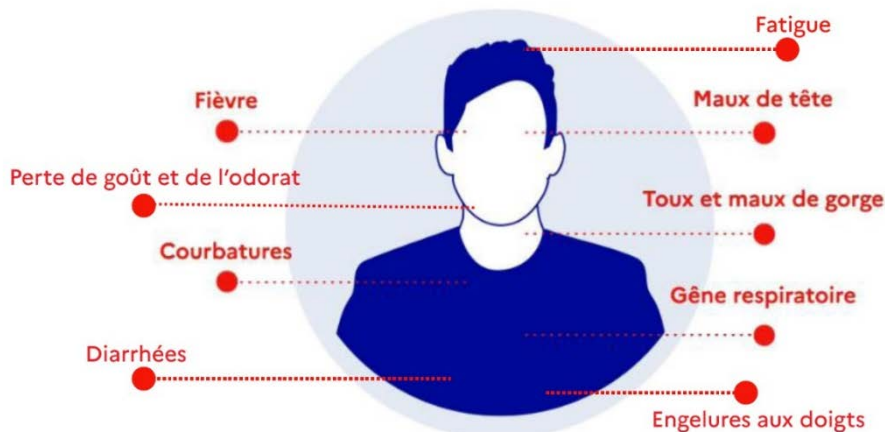
- Se protéger avec les gestes barrières



- Si vous des difficultés respiratoires et signes d'étouffement : appeler le 15 sans délai
- Appeler immédiatement un médecin dès l'apparition des symptômes (pour un rendez-vous ou une téléconsultation) pour vous faire prescrire un test virologique.



SYMPTÔMES



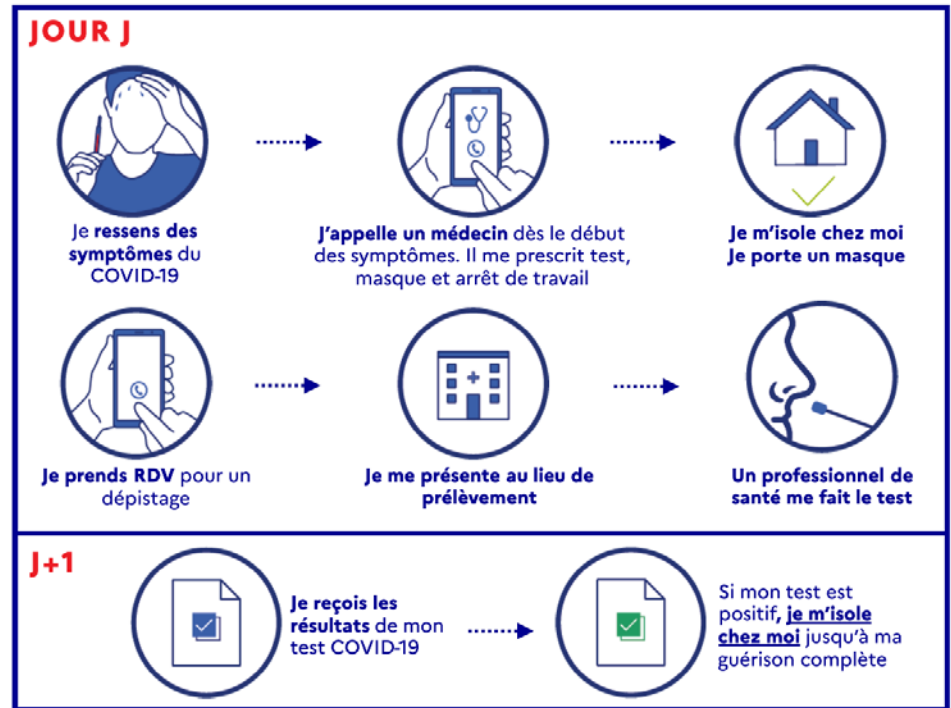
Durée d'incubation :
3 à 5 jours en moyenne et jusqu'à 14 jours

Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974

SI J'AI DES SYMPTÔMES

Résultat du test
48H
après les 1ers symptômes



Contact presse
Service régional de la communication interministérielle

Téléphone : 0262 40 77 77–
Courriel : communication@reunion.pref.gouv.fr
Internet : www.reunion.gouv.fr
Twitter : @Prefet974
Facebook : @Prefet974